

Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) Module Standard



Public

Tout public à partir de 18 ans



Tarif

Intra : nous consulter

Inter : 250 € / pers net de TVA



Durée

14 heures (2 jours consécutifs
ou 4 demi-journées)



Participants

8 à 16 participants



Intervenants

Formatrice accréditée
PSSM France



DESCRIPTIF DE LA FORMATION



**Formatrice
accréditée**
Premiers Secours
en Santé Mentale

Les Premiers Secours en Santé Mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale ou qui est dans une phase de crise de santé mentale.

Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent en santé mentale, des gestes de premiers secours qui eux, apportent une aide physique à la personne en difficulté.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- 1 Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale et revoir ses représentations concernant la santé mentale
- 2 Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale
- 3 Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner de l'information adaptée
- 4 Adopter une posture sécurisante pour soi et pour l'autre

Pré-requis

Pas de pré-requis

Besoins spécifiques

Vous êtes en situation de handicap et vous avez besoin d'aménagements spécifiques (matériel et/ou pédagogique)

Nous vous remercions de nous informer en amont afin de mettre en œuvre les adaptations nécessaires.

Matériel

Aucun matériel nécessaire

Modalités

Pédagogiques :

- Pédagogie participative avec alternance d'exposés théoriques et d'exercices ou applications pratiques
- Livret du secouriste PSSM France
- Activités en groupe, jeux de rôle, prise en main du livret, exercices après visionnage vidéo

D'évaluation :

- Questionnaire de satisfaction PSSM France pour délivrance de l'attestation de Secouriste PSSM
- Mise en situation pratique et évaluation de la compréhension et des acquis tout au long de la formation via des QCM

La formation aux Premiers secours en santé mentale (PSSM) est un programme dont les droits d'exploitation sont détenus par PSSM France, unique détenteur de la licence MHFA® International sur le territoire national. À ce titre, l'utilisation de la marque et le déploiement des contenus sont strictement encadrés par l'association. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site officiel : www.pssmfrance.fr.



PROGRAMME

1 DEMI-JOURNÉE 1

Introduction et aperçu des sessions

Session 1.1 – Introduction à la santé mentale et aux interventions

- Santé mentale en France (facteurs de risque – statistiques – conséquences)
- Interventions efficaces

Session 1.2 – Introduction aux Premiers Secours en Santé Mentale

- Premiers Secours en Santé Mentale
 - > Cadre des premiers secours en santé mentale
 - > Le plan d'action AERER
- Présentation de la dépression
 - > Signes et symptômes
 - > Interventions

2 DEMI-JOURNÉE 2

Session 2.1 – Le plan d'action pour la dépression

- Rappel de la dépression
- Action 1 pour la dépression
- Crise suicidaire : Présentation - Assister

Session 2.2 – Les troubles anxieux

- Présentation des troubles anxieux
 - > Signes et symptômes
 - > Interventions

3 DEMI-JOURNÉE 3

Session 3.1 – Le plan d'action pour les troubles anxieux

- Rappel des troubles anxieux
- Le plan d'action PSSM pour les troubles anxieux, attaques de paniques et chocs post-traumatique
 - > Action 1 pour les troubles anxieux (hors crise)
 - > Crise d'attaque de panique : Présentation - Assister
 - > Crise après un événement traumatique : Présentation - Assister

Session 3.2 – Les troubles psychotiques

- PSSM pour les troubles anxieux (suite)
- Présentation des troubles psychotiques
 - > Signes et symptômes
 - > Interventions

4 DEMI-JOURNÉE 4

Session 4.1 – Le plan d'action pour les troubles psychotiques • Rappel des troubles psychotiques

- Action 1 pour les troubles psychotiques
- Crise psychotique sévère : Présentation - Assister
- Premiers Secours pour les troubles psychotiques (suite)

Session 4.2 – L'utilisation des substances et le plan d'action

- Présentation des troubles liés à l'utilisation de substances
 - > Signes, symptômes
 - > Interventions
- Action 1 pour l'utilisation de substances
- Crise liée à l'utilisation de substances
- Crise d'agressivité
- Urgence médicale
- PSSM pour l'utilisation des substances (suite)

Délais d'accès :

Format inter :

- Inscription : par contact à l'adresse handinnovation@adiph35.asso.fr ou sur le site <https://www.pssmformation.fr/sessions-de-formations/>.
- Annulation de la formation en cas de nombre de personnes minimum non atteint.
- Envoi des convocations dès 15 jours avant le premier jour de formation.

Format intra :

- Modalités et délais d'accès de 4 à 6 semaines à partir de la réception de la proposition personnalisée signée.

CONTACT FORMATION



Corinne GUIMONT

Référente administrative



02 23 44 82 40



handinnovation@adiph35.asso.fr

Qualiopi
processus certifié



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
BILAN DE COMPÉTENCES
ÉTUDES ERGONOMIQUES



Formation accessible aux personnes en situation de handicap.
Contactez-nous pour adapter les modalités si nécessaire.



ADIPH 35 - N° SIRET 431 634 997 00016

6, allée de la Guérinière, 35000 Rennes

Tel. 02 23 44 82 40 - adiph35@adiph35.asso.fr - <https://www.adiph35.fr/>

Handinnovation
UN SERVICE DE L'ADIPH 35

adiph 35
Vers une société durable & inclusive